

L'opposition va-t-elle s'épargner l'humiliation annoncée à Kayanza ?

@rib News, 12/05/2013 L'OPPOSITION BURUNDAISE IRA-T-ELLE A CANOSSA ? Par HOZAKO Michèle-
 Aimée Introduction. L'ombre des élections qui se profilent à l'horizon 2015, imprimée dans l'actualité. Avec
 mars dernier, ainsi que la «feuille de route» qui en est sortie, nous nous acheminons vers une zone de turbulence
 pour les uns, un moment de vœux pour les autres. Le ministre de l'Intérieur convoque les partenaires à une réunion
 Kayanza les 23, 24 et 25 mai 2013 en vue d'une révision du Code électoral. Cette réunion, si elle se confirme, pourrait
 être une occasion manquée, ou même pire pour l'opposition : un voyage à Canossa. Qu'est-ce qui fait penser que
 le processus de dialogue est mal engagé, au point d'être comparé à un «der Gang nach Canossa» ?
 Kayanza comme à Canossa ? Les Allemands utilisent l'expression der Gang nach Canossa, i.e. le chemin de Canossa,
 pour exprimer le fait pour quelqu'un de reconnaître la supériorité de son adversaire, de se soumettre dans l'humilité
 aux exigences de son adversaire, et demander pardon après une preuve de force dont il est sorti perdant. En France on
 dirait se mettre à plat ventre. L'expression remonte au 11^{ème} siècle, quand le roi allemand Heinrich IV et le pape
 Grégoire VII se disputèrent le droit de nommer les évêques. La pratique depuis Charlemagne était que seuls les rois ou
 les empereurs avaient cette prérogative. Mais en 1075, le pape décide de la reprendre. Le roi Heinrich IV fait réunir une
 assemblée d'évêques allemands et italiens pour convoquer le pape, lequel rend coup pour coup en excommuniant le roi.
 Catastrophe : nombre des vassaux du roi le lâchent et affaibli, il est contraint de chercher une conciliation humiliante.
 C'est donc à Canossa, dans le nord de l'Italie, que la rencontre entre les deux protagonistes aura lieu, en plein
 hiver. Le pauvre roi Heinrich IV, vêtu d'une chemise blanche des pénitents, passera trois jours agenouillé dans la neige
 au pied du château, avant de se voir accorder le pardon et d'obtenir la levée de l'excommunication. Voilà l'origine
 de l'expression aller à Canossa. Bien entendu, comparaison n'est pas raison et chez nous il n'y a ni roi ni pape.
 Pourtant, voilà une opposition qui en 2010 avait claqué la porte en quittant les élections après l'échec de la
 campagne. Dans un mémorandum et d'autres prises de positions, elle a expliqué sa décision, refusé de reconnaître les institutions
 issues de ces élections et plaidé pour un véritable changement des paramètres. Le temps a passé, sans rien apporter
 de véritablement nouveau. Dans ce climat de pessimisme, de soupçons, d'accusations et de violence, la tenue des
 ateliers du 11 au 13 mars 2013, a pu apparaître comme la promesse d'une levée des hypothèses. Mais vus de près
 les résultats de ces rencontres, ainsi que leur prolongement annoncé, pourraient s'avérer comme un jeu de dupes,
 conduisant sur le chemin de Kayanza comme sur le chemin de Canossa. Les pièges à carter Quand on lit attentivement
 les conclusions de ces ateliers, on constate que l'opposition s'est fait piéger. En confiant l'initiative des réunions
 au gouvernement (point 42), les ateliers n'ont pas réussi à opérer la polarisation des rôles et des statuts. Le gouverne-
 ment a eu une position de juge, d'arbitre, alors qu'il est l'arbitre de l'un des joueurs : la coalition des partis au
 pouvoir. «demander au gouvernement d'organiser dans le meilleur délai, des ateliers de suivi et d'élaborer un chronogramme
 pour la mise en œuvre des recommandations en étroite collaboration avec les institutions nationales compétentes, les
 partis et les acteurs politiques burundais, les Nations unies, ainsi que les partenaires internationaux», c'est installer une
 méthodologie et une terminologie à risques, où l'on parle de suivi alors que rien de décisif n'est encore convenu et
 moins garanti ; de chronogramme avant d'ordonner et formaliser l'agenda des points qui doivent faire l'objet de
 compromis. Tous les partis, y compris le CNDD-FDD, devraient avoir le même statut et ce qui serait convenu entre eux
 devrait être mis en œuvre par les organes appropriés de l'Etat sans modifications autres que celles exigées par la mise
 en œuvre de la forme technique propre à chaque domaine. Habituellement, le gouvernement accuse la société civile de faire de la
 politique ? Qui donc a décidé quels sont les acteurs et les institutions compétentes pour participer à ces rencontres ? Le
 BNUB ? Ce serait à quel titre, puisque le Burundi n'est pas sous tutelle ? Le gouvernement ? Qu'est-ce qui lui a fait
 oublier son hostilité habituelle vis-à-vis de la société civile pour l'inviter dans ce débat essentiellement politique ?
 Le dialogue banaliser et faire accepter la présence du président de la CENI, du ministre de l'intérieur ? Quoiqu'il en soit, la
 présence de certains acteurs pose problème, quand bien même ce sont des partenaires techniques ou financiers ? Le dialogue
 sur les améliorations apporter sur l'environnement politique et le cadre légal ne les concerne pas a priori. Et c'est
 une classe politique burundaise de convenir qui, quand et comment associer. L'autre à curiosité, c'est le terme «feuille de
 route». Au départ, une feuille de route est un terme militaire, c'est un papier délivré à des soldats de l'opération
 isolément. Il est censé leur indiquer le tracé du chemin à suivre, les étapes à franchir dans certains délais, en vue
 d'accomplir la mission qui leur est confiée. Par analogie, et dans le cas qui nous concerne, une feuille de route est un
 plan de travail, un guide méthodique progressif de l'exécution d'un agenda. Cela suppose des missions, des objectifs
 et des buts précis à atteindre. En parlant de feuille de route en ce qui concerne les conclusions des ateliers de mars 2013,
 on dit trop pour trop peu, car sans accord sur les conditions d'un environnement propice aux élections, sur les
 amendements du cadre légal et réglementaire (constitution, code électoral, loi sur les partis, loi portant statut de
 l'opposition, loi sur la presse écrite, dispositions relatives à la CENI etc.), est-il opportun de parler de feuille de route ?
 Il me semble qu'il est moins avancé en désordre ou à marche forcée, il faut d'abord rechercher un consensus sur
 les fondamentaux politiques et juridiques pour ensuite parler de feuille de route. Remettre le train sur les rails
 mon humble avis, l'ordre des débats pourrait être le suivant : 1. À À Un accord sur le cadre : participants et statut, statut des
 dialogues ; facilitation ou arbitrage ; à calendriers indicatifs, garantie de l'exécution des conclusions, etc. 2. À À Créer
 un environnement apaisant 3. À À Recherche d'un cadre légal et réglementaire meilleur et plus conforme à la démocratie
 instruments internationaux du droit (amendement des textes dans le sens de la correction des lacunes constatées et des
 plaintes formulées de part et d'autres) 4. À À Anticipation et examen des questions techniques et financières relatives à
 élections. Conclusion. Le gouvernement risque de compromettre le processus de dialogue engagé par des erreurs
 d'approche. Le BNUB est bien inspiré quand il laisse les Burundais gérer leurs problèmes en leur offrant le soutien qu'ils
 lui demandent. Le gouvernement serait bien conseillé en recherchant une entente avec l'opposition sur les points
 saillants d'un agenda du dialogue, sans chercher à imposer quoi que ce soit. Car en politique, les gens considèrent que

ce qui est fait sans eux, est fait contre eux. Pour boucler avec la note historique, À Canossa le roi et le pape avaient tout de même réussi À s'entendre sur un compromis : Au nord des Alpes, le roi continuait À nommer les évêques, au pape qui avait d'ailleurs le pouvoir de décider. Et les Burundais ? Pourront-ils trouver des compromis viables ? Pour eux donc ces vers de V. Hugo dans Les voix Intérieures : « L'avenir, fantôme aux mains vides Qui promet et qui n'a rien À » ?